

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
	Version : 1
	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
Sable 0/4 construction	CESA - Montoir de
	Bretagne (44)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1 Nom du produit : Sable 0/4 construction – gisement marin naturel roulé
- 1.2 Numéro d'enregistrement REACH : Exempté conformément à l'annexe V
- 1.3 Classification CE 1272/2008 : Sans classification : quartz alvéolaire < 1%
- 1.4 Utilisations recommandées : EN 12620+A1
EN 13139
- 1.5 Fournisseur :
Nom : CESA
- Adresse : Zone portuaire – Centre Sablier – 44550 Montoir de Bretagne
Téléphone : (+33) (0)2 40 90 06 47
Télécopie : (+33) (0)2 40 90 28 19
- 1.6 Appel d'urgence : ORFILA (France) : (+33) (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Effets néfastes sur la santé : Ce produit ne répond pas aux critères de classification en tant que substance dangereuse telle que définie dans le Règlement CE 1272/2008 et la Directive 67/548/CEE.

En cas de présence de quartz, les manutentions et les procédés de mise en œuvre (par ex. : broyage, séchage) sont susceptibles de générer des particules de silice cristalline alvéolaire dans l'atmosphère de travail. L'inhalation prolongée et/ou massive de poussières de silice cristalline alvéolaire peut causer des fibroses pulmonaires, faisant généralement référence à la silicose. Voir également le point 8.
- 2.2 Effets sur l'environnement : Pas de risque avéré.
- 2.3 Dangers physiques et chimiques : Néant

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 Principaux constituants: Sable quartzeux

Substance (noms scientifiques ou géologiques)	Symbole	N° CAS	Phrases de sécurité
Silice amorphe	SiO ₂	-	-
Quartz, silice cristalline, silex	SiO ₂	14808-60-7	-
Silicates, feldspath, mica, ferromagnésiens		-	-
Calcaire		1317-65-3	-
Carbonate de calcium, calcaire, calcite, marbre, craie	CaCO ₃	471-34-1	-
Carbonate mixte de calcium et magnésium, dolomite, dolomie, calcaire magnésien	CaCO ₃ .MgCO ₃	16389-88-1	-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
	Version : 1
	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
Sable 0/4 construction	CESA - Montoir de
	Bretagne (44)

3.2 Impuretés :

Ce produit contient moins de 1% de quartz alvéolaire qui est classé en STOT RE 1.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Il n'y a pas d'actions à éviter ni d'instructions spéciales à donner aux sauveteurs.

Inhalation :

L'inhalation de poussière peut irriter les voies respiratoires.
Amener le sujet au grand air.
Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Contact avec la peau :

Néant

Contact avec les yeux :

Irritation mécanique due aux particules de produit, d'où larmoiement et légère douleur temporaire.
Laver à l'eau courante en maintenant les paupières écartées (15 minutes au moins).
En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion :

Non toxique. Pas de traitement nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus, immédiats ou différés

Aucun symptôme aigu, immédiat ou différé n'est observé.

4.3 Indication d'éventuels soins médicaux immédiats ou traitements particuliers

Aucune action spécifique n'est nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné

Pas d'émission dangereuse en cas d'incendie
Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie survenant à proximité.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles :

Eviter le contact avec les yeux et l'inhalation des poussières
Equipements de protection individuelle :
- lunettes de protection
- masque anti-poussières adapté

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Pas de mesures spéciales / spécifiques.
Produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement.

6.3 Méthodes de nettoyage :

Ramasser mécaniquement le produit.
Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation

Précautions à prendre :

Eviter la formation ou la dispersion de poussières dans l'atmosphère. Eviter le contact avec les yeux et l'inhalation des poussières (voir point 8).

Conseils d'utilisation :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

7.2. Stockage

Mesures techniques :

Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
	Version : 1
	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
Sable 0/4 construction	CESA - Montoir de Bretagne (44)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Pour toutes les poussières - Art. R4222-10 du Code du Travail :	Valeurs limites d'exposition *
Poussières inférieures à 0,1 mm	VLEP : 10 mg/ m ³
Poussières alvéolaires totales (inférieures à 5 microns)	VLEP : 5 mg/ m ³

Pour les poussières contenant du quartz – Art. R4412-149 du Code du Travail :	Valeurs limites d'exposition *
Poussières alvéolaires de quartz	VLEP : 0.1 mg/ m ³

* dans le respect de la règle d'additivité Cns/Vns + Cq/0.1 + Cc/0.05 + Ct/0.05 de l'article R4412-154 du Code du Travail.

8.2 Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire : Masque anti-poussières adapté en fonction des conditions d'exposition
- Protection des mains : Sans objet
- Protection des yeux : Si besoin, lunettes de sécurité à coïllères
- Protection de la peau et du corps : Sans objet

8.3 Mesures d'hygiène : Ne pas secouer les vêtements de travail.
Ne pas dépoussiérer à l'air comprimé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique : Solide divisé.

9.2 Couleur : Jaune orangé

9.3 Odeur : Nulle

9.4 pH : pH = 7.2 selon norme NF ISO 10390.

9.5 Caractéristiques d'inflammabilité :

- Point d'éclair : Non applicable (solide non inflammable)
- Température d'auto-inflammation : Non applicable

9.6 Pression de vapeur : Non applicable

9.7 Masse volumique apparente : MVa = 1.50 ± 0,1 Mg /m³ selon EN 1097-3

9.8 Masse volumique réelle : MV = 2.62 ± 0,1 Mg /m³ selon EN 1097-6

9.9 Solubilité dans l'eau : Par exemple à 20°C : Silice : Insoluble - Calcaire : 14 à 16 mg/l – Dolomie : 28 à 120 mg/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Silex : explose à 573 °C, le quartz alpha se transformant en quartz bêta
Calcaire : se décompose à 900 °C pour former de la chaux vive et du CO₂.
Dolomie : se décompose d'abord à 700 °C pour former de l'oxyde de magnésium et du CO₂, puis à 900 °C pour former de la chaux vive et du CO₂.

10.2 Réactions dangereuses :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
	Version : 1
	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
Sable 0/4 construction	CESA - Montoir de Bretagne (44)

- Matières à éviter :

Silice : aucune matière à éviter dans des conditions normales.
Calcaire : ne pas stocker avec les acides. Dégage de la chaleur et du CO₂.
Dolomie : ne pas stocker avec les superphosphates et les acides.
Dégage de la chaleur et du CO₂.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Toxicité aiguë	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.2 Corrosion/Irritation cutanée	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.3 Lésions/Irritations oculaires graves	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.4 Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.5 Mutagénicité sur les cellules germinales	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.6 Cancérogénicité	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.7 Toxicité pour la reproduction	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles
11.10 Danger par aspiration	Critères de classification non satisfaits sur la base des données disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Biodégradabilité :	Non facilement biodégradable.
12.2 Ecotoxicité :	
- Effets sur les organismes aquatiques :	Produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Déchets de produits : Destruction/Élimination :	Peut être mis en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) dans les conditions de l'arrêté du 12 décembre 2014.
13.2 Emballages souillés : Destruction/Élimination :	Sans objet.
REMARQUE :	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
	Version : 1
	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
	CESA - Montoir de Bretagne (44)
Sable 0/4 construction	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU (code matière) : | Non pertinent |
| 14.2 Nom d'expédition ONU : | Non pertinent |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : | ADR : non classe
IMDG : non classe
ICAO / IATA : non classe
RID : non classe |
| 14.4 Groupe d'emballage : | Non pertinent |
| 14.5 Dangers pour l'environnement : | Non pertinent |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : | Aucune précaution particulière |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : | Non pertinent |
- A noter que les envois de poussière doivent être empêchés par un dispositif approprié, par exemple par humidification, bâchage, etc.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| 15.1 Etiquetage CE : | |
| - Symboles et indications de danger : | Pas de symbole |
| - Phrases de sécurité : | Pas de phrase de sécurité |

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 15.2 Autres réglementations : | |
| Dispositions nationales - France : | Silice : Tableau 25 des maladies professionnelles. |

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS.
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions
Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16. AUTRES DONNEES

- | | |
|--|---|
| 16.1 Informations complémentaires : | Normes EN 12620+A1 et EN 13139 et les articles §10 NF P 18-545. |
| 16.2 Sources de données : | INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) ;
Bureau Européen des substances Chimiques (ECB) ;
IUCLID (International Uniform Chemical Information Data Base) ;
CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) ;
HSDB (Hazardous Substances Data Bank) (National Library of Medicine) |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
	Version : 1
Sable 0/4 construction	Date : Avril 2015
	Remplace la fiche : -
	CESA - Montoir de Bretagne (44)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Conformité : Cette fiche est conforme aux Règlements CE Européens n° 1907/2006 & n°1272/2008.
Elle est conforme à l'arrêté du 9/11/2004 (JO du 18/11/2004) fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.

Fin du document